

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD38

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 71, substituer au mot :

« les »,

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.